

Bulletin d'inscription Journées de formation professionnelle

Pour vous inscrire, envoyez ce bulletin rempli à : Inventaire/Invention, Parc de la Villette, 211 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris (à l'attention de Thomas Adam).

Prénom, Nom :

Etablissement :

Adresse complète :
.....

Tél. : fax. : e-mail :

Adresse de facturation, si différente :
.....

Inscription pour la (les) journée(s) suivante(s) :

- jeudi 15 novembre 2007 :
« L'écriture du réel ». Journée avec Leslie Kaplan
- jeudi 22 novembre 2007 :
« La poésie contemporaine américaine ». Journée avec Omar Berrada
- Jeudi 29 novembre 2007 :
« Ecriture de création d'après témoignages ». Journée avec Sonia Chiambretto

Tarifs (hébergement et repas non compris) :

- 100 € pour une journée de formation
 - 200 € pour les trois journées de formation
- L'association n'est pas assujettie à la TVA (article 293 b du Code général des Impôts).*

- Règlement par chèque à l'ordre d'Inventaire/Invention
- Règlement par virement bancaire sur le compte bancaire de l'association, réf : Caisse Epargne Ile-de-France Paris, n° 17515 90000 04278861370 34.

Date, signature du responsable et cachet de l'établissement :

Les Amis d'Inventaire/Invention

www.inventaire-invention.com

Association loi 1901 - SIRET : 438 015 604 000 12

Siège et adresse postale : Parc de la Villette

211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris

tél / fax : 01 42 40 33 21

@: redaction@inventaire-invention.com

Renseignements : Thomas Adam – 01.48.03.55.38

thomas.adam@inventaire-invention.com

Conditions générales :

Article 1 :

Ce bulletin d'inscription vaut acte d'engagement. Dès réception, Inventaire/Invention retournera à l'établissement la convocation du stagiaire et les modalités de la formation ainsi que la facture. L'ensemble de ces documents vaut convention.

Article 2 :

Le règlement peut être effectué par chèque ou par virement au plus tard quinze jours après la réception de la facture adressée en retour de ce bulletin. En cas d'inscription moins de trente jours avant la journée de formation, le règlement doit impérativement être joint au bulletin d'inscription. En cas de défaut de règlement quinze jours avant la journée de formation, Inventaire/Invention se réserve le droit d'annuler unilatéralement l'inscription.

Article 3 :

En cas d'abandon du stagiaire moins de dix jours avant la journée de formation, les frais d'inscription restent intégralement dus, mais l'établissement peut décider de remplacer le stagiaire défaillant. En cas de report ou d'annulation par Inventaire/Invention, l'établissement sera avisé par courrier au plus tard dix jours avant la journée de formation et les sommes perçues seront restituées.

Renseignements : Thomas Adam – 01.48.03.55.38
thomas.adam@inventaire-invention.com

Les Amis d'Inventaire/Invention

www.inventaire-invention.com

Association loi 1901 - SIRET : 438 015 604 000 12

Siège et adresse postale : Parc de la Villette

211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris

tél / fax : 01 42 40 33 21

@: redaction@inventaire-invention.com

Renseignements : Thomas Adam – 01.48.03.55.38

thomas.adam@inventaire-invention.com